

**La transition écologique**

**Stage CFDT Agri-Agro – 8 au 12 juillet 2024**

Responsables du stage : Antonella CORSANI, Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST – Université Paris I) Anabelle FOURY et Franck TIVIERGE (CFDT-FGA)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi  8 juillet 2024 | Mardi 9 juillet 2024 | Mercredi 10 juillet 2024 | Jeudi 11 juillet 2024 | Vendredi 12 juillet 2024 |
| 09 h 00 | **Présentation de l’ISST, de la session e**t **tour de table**  **De la crise environnementale à la transition écologique.**  **Une mise en perspective historique**  Antonella CORSANI  (ISST-Université Paris 1) | **Les politiques publiques environnementales**  **France / Europe / Monde**  Christophe CASSEN  (CNRS) | **Critique de la croissance verte. Perspectives alternatives**  Hélène TORDJMAN  (Université Sorbonne Paris Nord) | **Transition et modèle social**  **La transition peut-elle être « juste » ?**  Nicole MAGGI-GERMAIN  (ISST Université Paris 1) | **Le financement de la transition**  Philippe LÉGÉ  (ISST- Université Paris 1) |
| 12 h 30 |  |  |  |  |  |
| 14h  17 h 30 | **La crise environnementale. Causes et conséquences**  Antonella CORSANI  (ISST-Université Paris 1) | **La politique agricole européenne**  Gilles ALLAIRE  (INRAE) | **L’agroécologie : un modèle économique pour les entreprises de l’agro-alimentaire ?**  Xavier REBOUD  (INRAE) | **La transition écologique au travail : emploi et formation**  Nathalie MONCEL  (CEREQ) | Restitution syndicale  Bilan de la session  **FIN 15 H** |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**PUBLIC**

Stage destiné à des responsables politiques (secrétaires nationaux et fédéraux et quelques conseillers fédéraux) de la fédération Agri-Agro de la CFDT qui couvre les secteurs de l’agriculture, de l’agroalimentaire et des services à l’agriculture.

La session peut accueillir 15 personnes.

**LIEU**

ISST -Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne

16 Boulevard Carnot

92340 Bourg-la-Reine

**OBJECTIFS**

Parvenir à une meilleure connaissance de la crise écologique et de ses multiples aspects (réchauffement climatique, pollutions, épuisement des ressources), en comprendre mieux les causes et les conséquences.

Acquérir des outils d’analyse critique des politiques menées pour y faire face, leur pertinence et leurs limites.

La meilleure connaissance globale de la crise environnementale doit permettre de mieux saisir les problèmes spécifiques de l’agriculture et plus largement du système agro-alimentaire.

Si la transition est une nécessité, la formation visera à permettre d’en comprendre les enjeux, notamment en matière de justice sociale et d’emploi, mais aussi de financement.

L’appropriation de ces connaissances doit pouvoir permettre aux participants à la formation de contribuer activement à la définition de l’action syndicale.

**THÉMATIQUES**

1/ Les enjeux environnementaux (biodiversité, ressources, pollutions, dérèglement climatique, en perspective historique de la question écologique et des transitions)

2/ Les conséquences et les coûts pour les sociétés en termes de santé publique, événements climatiques, migrations et lieux inhabitables, etc.

3/ Politiques publiques : France et Europe. SGPE / PAC / planifications / plan ecophyto / SNANC / SNBC /

Europe Pacte vert

4/ La question agricole entre croissance et transition

5/ Les grandes questions de la transition : justice sociale, emploi, financement

**PRESENTATION DES SEANCES**

*Lundi :*

* Matin : l’accueil des participants sera suivi d’une présentation de l’ISST et de la session puis d’un tour de table durant lequel les stagiaires se présenteront et formuleront leurs attentes au regard de la session.
* Deuxième partie de matinée : En guise d’introduction, la question écologique et les luttes pour l’environnement seront abordées dans une perspective historique. Si la perception, la conscience et la connaissance de l’impact environnemental de l’industrialisation et de l’exploitation intensive des terres dates de la fin du 18ème et surtout du 19ème siècle, c’est le rapport Meadows de 1972 qui va constituer un moment-charnière dans l’histoire de l’Anthropocène en posant la question environnementale et les limites de la croissance économique. Ce rapport s’achève en préfigurant la nécessite et les conditions d’un Développement Durable. Notion qui sera véritablement développée dans le rapport Bruntland de 1987. Cette introduction s’achèvera avec une courte présentation du GIEC et de ses rapports.
* Après-midi : Lors de cette séance sera abordée la question de la crise environnementale et plus spécifiquement le changement et le dérèglement climatiques, les pollutions et contaminations des milieux, les espèces menacées ou disparues. Les causes de la crise liées à l’activité humaine ainsi que les conséquences sociales seront analysées. L’ approche est économique et sociologique et l’ exposé reposera sur l’analyse de quelques cas. Les conclusions porteront sur la transition en interrogeant la notion même de transition et introduirons la problématique de la justice environnementale

*Mardi :*

* Matin : l’intervention se proposera de dresser un état des lieux de la construction des politiques publiques en matière d’environnement, tant en France, qu’en Europe - stratégie bas carbone ; SGPE ; PAC ; plans territoriaux de transition juste ; PTTG ; Pacte vert – planification écologique OFCE. Un focus pourrait ensuite être réalisé sur le niveau mondial : le propos serait illustré par les exemples de la Chine (et/ou) des États-Unis (et/ou) de l’Inde. Pourra également être abordée la question des accords de libre-échange qui permettra ainsi d’ouvrir le propos sur les pays du Sud et le thème de l’appropriation des terres ou encore de la déforestation. La question – spécifique au regard du rapport à la terre – de l’Afrique pourrait également être traitée.
* Après-midi : La séance portera sur l’histoire longue de la Politique agricole commune (PAC). Il s’agira, dans une première partie, de rappeler les origines, les objectifs initiaux, donc les raisons d’être de la PAC. Puis, dans une deuxième partie, d’interroger le « commun » de la politique agricole commune. Enfin, dans une troisième partie relativement plus développée, l’intervention portera sur une analyse critique des reformes de la PAC analysées à l’aune des urgences écologiques et sociales.

*Mercredi :*

* Matin : La séance sera centrée sur une analyse critique des dispositifs des politiques de « croissance verte » : la fuite en avant technologique et le paradigme technoscientifique des NBIC (nanotechnologies, biotechnologies, sciences de l’information et sciences de la cognition) qui la sous-tend ; la manière dont ce paradigme s’exprime dans les choix faits pour la filière agricole ; les incitations à la conservation de la nature par la valorisation monétaire des services écosystémiques. L’intervention se conclura par la proposition de quelques pistes de réflexion et d’action pour un véritable changement de cap dans le domaine du système agraire et alimentaire.
* Après-midi : réfléchir à la mise en place de l’agroécologie comme mode de production durable cherchant à combiner sobriété, respect des équilibres au sein de l’écosystème et résilience face aux aléas, constituerait une entrée pour traiter de la question du rôle des entreprises et du modèle économique qu’elles peuvent (devraient ?) développer, en particulier, en tenant compte de la dimension éminemment territoriale de l’agroécologie.

*Jeudi :*

* Matin : Le thème de la transformation du modèle social sera abordé par la question de la transition « juste » et de sa réappropriation à l’échelon des groupes, des entreprises ou encore des territoires. Seront analysés un certain nombre de dispositifs juridiques touchant à la formation ou à la reconversion des salariés, tels que Transco, mais également des politiques d’entreprise ou de groupe favorisant, par la signature d’accords de GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels) ou de GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), la réorganisation du groupe, voire accompagnant sa restructuration – en lien avec les priorités territoriales - vers la transition écologique et numérique.
* Après-midi : sera traitée la question des effets de la transition écologique et énergétique sur les emplois et la formation. Que sait-on de la façon dont elle transforme les activités et les emplois ? Alors que l’on peine encore à mesurer l’ampleur et la nature du verdissement des métiers, comment les acteurs de la formation et les entreprises se positionnent-ils pour favoriser l’écologisation des activités ?

*Vendredi :*

* Matin : Dans le cadre de la transition écologique, certaines consommations et certaines productions devraient être amenées à décroître. Mais de nombreux investissements sont nécessaires pour engager la transition vers un mode de production décarbonée. Comment les évaluer et comment les financer? La question se pose avec une acuité particulière dans le contexte actuel marqué par le retour de l'inflation. Non seulement le changement climatique est un facteur structurel d’inflation parce qu'il va augmenter les coûts de production, via notamment la hausse du prix des matières premières, mais la transition suppose des politiques économiques qui, en améliorant les conditions environnementales et sociales de la production et de la consommation, peuvent avoir un effet inflationniste. Outre des crises sociales dans les économies développées, une forte inflation produirait des crises alimentaires dans nombre de régions de la planète. L’accentuation des fractures sociales pourrait rendre inapplicable les politiques en faveur de la transition. Cette session de formation vise à donner aux stagiaires des outils pour comprendre les débats entourant deux questions essentielles: comment soutenir les secteurs économiques et les populations les plus exposées? Comment financer la transition en limitant la hausse des prix?
* Début d’après-midi : la première partie d’après-midi sera consacrée à la réappropriation syndicale des interventions de la semaine.

Suivra le bilan de la session.

**LES INTERVENANT-ES**

**Gilles Allaire** est agronome, anciennement directeur de recherches en économie à l’Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement (INRAE). Il est éditeur avec Benoit Daviron de l’ouvrage collectif Transformations et transitions dans l’agriculture et l’agro-alimentaire, entre écologie et capitalisme publié aux éditions QUAE en 2017 suivie d’une version anglaise (publiée aux éditions Routledge). Il est membre du comité de rédaction de la Revue de la régulation.

**Christophe Cassen** est socio-économiste, ingénieur de recherche au CNRS et membre du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. Il travaille sur les questions de gouvernance climatique (analyse institutionnelle des négociations climat, processus de dépendances au sentier au sein du régime climatique) et de modélisation et méthodologies (analyse des communautés de modélisation technico-économiques, du groupe III de l’IPCC et des interactions avec les négociations climat).

**Antonella Corsani** est économiste, maître de conférences-HDR en sociologie à l’Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, en poste à l’ISST. Elle est membre du Centre de recherches Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHE.S, UMR CNRS 8533). Elle est aussi membre du comité de rédaction de EcoRev. Revue critique d’écologie politique.

**Philippe Légé** est économiste,professeur à l’Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, en poste à l’ISST. Il est membre du Centre de recherches Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHE.S, UMR CNRS 8533).

**Nicole Maggi-Germain** est juriste, spécialiste du droit du travail (I.S.S.T. / université Paris 1), membre du laboratoire de recherche Droit et changement social (UMR CNRS 6297 / MSH Ange Guépin, Nantes).

**Nathalie Moncel** est économiste du travail, responsable du Département Travail Emploi et Professionnalisation (DTEP) du Centre d’études et de recherches sur les qualifications /Céreq).

**Xavier Reboud** est docteur en écologie et biologie évolutive à l'AgroParisTech / Université de Paris XI. conseiller spécial du directeur scientifique pour l'agriculture à l'INRAe en charge d'explorer et de construire la stratégie de l'INRAE dans le domaine de l'agriculture numérique pour l'agroécologie. Son domaine d'expertise scientifique couvre la malherbologie, l'agronomie, l'écologie et la durabilité de l'agriculture.

**Hélène Tordjman** est économiste, maître de conférences -HDR à l’université Sorbonne Paris-Nord, membre du Centre de recherche en économie de Paris-Nord (CEPN, UMR CNRS 7234). En 2022, elle a obtenu le prix Jacques Ellul pour son livre « La croissance verte contre la nature. Critique de l’écologie marchande » paru aux Editions La découverte.